

**SAS « I-SWAT »**

(« *Invictus-Smart Workflow and Tracking* »)

Capital : 2.000.- €

Siège social : 2 Montée des Grimonds, Les Terrasses de l'Orangerie, 06700 SAINT LAURENT DU VAR

R.C.S ANTIBES 809 412 307 (N° de Gestion 2025 B 01344)

SIRET 809 412 307 00039

Code APE : 5829 C

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 MAI 2026**

Le 9 MAI 2026, à 15 heures, l'unique associé de la société sus-désignée a conduit l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur sa propre convocation, en tant que Président.

Il a été établi liste des associés valant feuille de présence qui a été élargée par le membre de l'assemblée entrant en séance. Assiste à la réunion aux termes de cette feuille de présence :

- M. Thierry MAZZOLA, propriétaire de :

200 actions,

L'intégralité des titres, soit :

200 actions,

étant représentée, l'associé peut en conséquence valablement délibérer en Assemblée Générale Ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry MAZZOLA, Président de la société, qui rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1° / Examen du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2025**,

2° / Examen du rapport du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,

3° / Approbations de ces comptes et conventions, Quitus de la gestion du Président, Affectation des résultats.

4° / Examen de la situation de la société au regard des règles régissant le Commissariat aux comptes.

Le Président dépose sur le bureau et met à sa disposition comme associé :

- la liste des associés qui est élargée pour valoir feuille de présence,

- les procurations données par les associés représentés (NEANT),

- un exemplaire des statuts de la société,

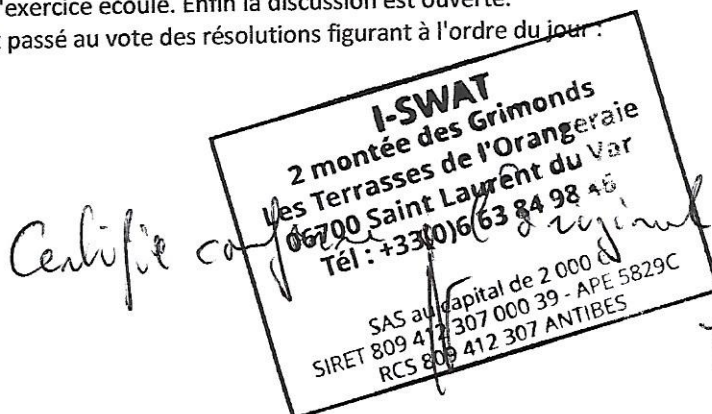
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés à la date du **31 DECEMBRE 2025**,

- le texte des projets de résolutions,

- le rapport de gestion du Président et son rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Il précise que les documents visés à l'article R. 223-18 du Code de Commerce ont été adressés dans les délais et par les moyens légaux, ce que reconnaît chaque membre de l'assemblée. Puis il donne lecture du rapport de gestion et présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, il est passé au vote des résolutions figurant à l'ordre du jour :



**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur la situation de la société et sur les comptes de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2025**, approuve, tels qu'ils sont présentés, les comptes de cet exercice, faisant apparaître un **BENEFICE de : 184 .-€**.

Elle approuve également la gestion de la société durant l'exercice écoulé, telle qu'elle lui a été résumée dans ce rapport et donne en conséquence quitus entier et définitif au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale déclare enfin plus spécialement approuver le montant des charges non déductibles du bénéfice imposable au sens de l'article 39-4 du CGI, soit **0 .-€** - (Pas d'amortissement excédentaire ou autres amortissements non déductibles.)

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, déclare approuver les **conventions** suivantes qui s'y trouvent mentionnées, au titre de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2025** : NEANT, les associés prenant acte de la déclaration du Président selon laquelle aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2025, et qu'aucune convention préalablement approuvée ne s'est poursuivie au cours de cet exercice.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le **BENEFICE** comptable de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2025**, soit la somme de ; 184.-€, comme suit :

- 1/ Dotation de la Réserve Légale à concurrence de : 0.-€
- 2/ Report à nouveau du Solde bénéficiaire de : 184.-€

L'assemblée reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé comme ci-après retranscrit : les dividendes distribués éligibles ou non à l'abattement sur exercices antérieurs : NEANT Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 BIS du CGI, les associés reconnaissent qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale prend acte que la société, au vu des comptes qui viennent d'être approuvés, n'est pas tenue légalement de nommer un commissaire aux comptes et décide de ne pas en nommer à titre facultatif.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**CLOTURE** : Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture.

M. Thierry Mazzola, Président

**SAS « I-SWAT » (Invictus-Smart Workflow and Tracking)**

Capital : 2.000.- €

Siège : 2 Montée des Grimonds, Les Terrasses de l'Orangerie, 06700 SAINT LAURENT DU VAR

R.C.S ANTIBES 809 412 307 (N° de Gestion 2025 B 01344)

SIRET 809 412 307 00039

Code APE : 5829 C

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L' A.G.O.A. DU 9 MAI 2026**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025** (dixième exercice social, 12 Mois)

MONSIEUR ET CHER ASSOCIE,

Nous sommes réunis, conformément à la loi et aux statuts de notre société, en assemblée générale ordinaire annuelle, en vue de présenter et soumettre à l'approbation des associés les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025. Afin de disposer de toutes informations utiles, j'ai établi le présent rapport, accompagné d'un commentaire des résolutions proposées. Tous les documents prévus par la législation en vigueur ont été mis à votre disposition au siège social, dans les conditions et délais prévus par la loi.

**I. SITUATION - RESULTATS - PERSPECTIVES**

**1. Situation et résultats de la société durant l'exercice écoulé :**

- le total des produits d'exploitation, s'élève à :	2.757.-€
contre, pour l'exercice précédent :	2.831.-€
(exercice social du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, durée 12 mois)	
- le total des charges d'exploitation, s'élève à :	2.508.-€
contre, pour l'exercice précédent (Dito) :	2.388.-€
- le résultat d'exploitation, ressort à :	250.-€
contre, pour l'exercice précédent (Dito) :	442.-€
- les produits financiers, se sont élevés à :	0.-€
contre, pour l'exercice précédent (Dito) :	0.-€
- les charges financières, se sont élevés à :	0.-€
contre, pour l'exercice précédent (Dito) :	0.-€
- l'exercice écoulé, se solde par un BENEFICE de :	184.-€
contre, pour l'exercice précédent (Dito), un BENEFICE de :	263.-€
Ce résultat étant obtenu après :	
* dotation aux amortissements de	276.-€
* dotation aux provisions de :	0.-€
* une charge d'impôts société de :	66.-€

**2. Progrès et difficultés rencontrés / Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice / Perspectives d'avenir :**

L'exercice écoulé, ayant couru du mois de janvier 2025 au mois de décembre 2025, est notre dixième exercice social.

\*NOS ACTIVITES DOMINANTES = L'édition de logiciels applicatifs destinés aux entreprises.

Notre activité a diminué en 2025 :

La force de vente de la Société n'est pas encore déployée. Ce qui pose un problème pour assurer sa croissance.

De plus, l'année 2025 a été marquée par la réduction de volume d'affaire sur un client (rattrapée partiellement début 2026).

L'année 2026 nécessitera des prises de décisions.

Parallèlement on déplore une poursuite de la hausse des charges liée à la conjoncture du pays qui se dégrade.

\*NOTRE EFFECTIF : aucun autre que les dirigeants eux-mêmes, lesquels n'ont pas été rémunérés sur l'exercice écoulé.

\*NOUVEAUX PRODUITS : NEANT.

\*EVOLUTION PREVISIBLE : L'an 2026 en cours devra peut-être aboutir à une cessation de la Orangerie

\*EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DES COMPTES : NEANT

**3. Activités en matière de recherche et de développement :** Néant.



117

## **II. INFORMATIONS DIVERSES**

**1. Présentation des comptes et méthodes d'évaluation** (Art. 11 du Code de Commerce) : Il n'y a pas à signaler de modifications relatives à la présentation des comptes par rapport à l'exercice antérieur.

**2. Délais de paiement** (Art. L. 441-6-1 modifié du Code de Commerce - cf. loi 2015-990 du 06/08/2015) : Notre SAS n'étant pas dotée d'un commissariat aux comptes, cette information (relative aux délais de paiement des fournisseurs et clients par date d'échéance) n'est pas requise.

**3. Activité des filiales et des sociétés contrôlées / Prise de participations et de contrôle / Participations croisées** : (Art. L. 233-6 et L. 233-15) : Aucune information n'est à signaler.

**4. Informations concernant le capital social** : \* **Régularisations des participations croisées** (Art. L. 233-29) : Sans objet. \* **Renseignements sur la répartition du capital et l'auto-contrôle** (Art. L. 233-13 et L. 247-2) : au titre de l'exercice écoulé, capital de 2.000.- € détenu par la seule personne physique associé fondateur : Soit : par le Président soussigné, 2.000.- € (=200 actions de 10.- € nominal) / **Achats et cessions d'actions dans le cadre de la participation des salariés** (Art. L. 225-211) : NEANT. \* **Actionnariat salarié** (opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscriptions d'actions réservées au personnel (Art. L225-184) : NEANT.

**5. Dépenses non déductibles** : (Art. 223 quater du C.G.I.) : Les comptes qui vous sont présentés contiennent les dépenses non déductibles du bénéfice imposable au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, suivantes : NEANT

**6. Dividendes des trois derniers exercices** (Art. 243 bis du C.G.I.) : Je vous rappelle que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices éligibles ou non à l'abattement, correspondants, ont été les suivants :

<i>Exercice</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement</i>	<i>Dividendes non éligibles</i>	<i>Dividende Global</i>
..	..	..	..

SANS OBJET

**7. Endettement** : (capitaux propres / C.A. / Coût moyen d'endettement) - **Information sur les Risques - Indicateurs sur les Instruments Financiers - Informations sociales et sur l'environnement** : *Mention non exigible.*

**8. Dispense de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce du présent rapport de gestion** (L. 232-22 du Code de Commerce) en tant que société non cotée, nous n'avons plus à le déposer au Greffe lors des formalités de publicité des comptes annuels, mais il doit être tenu au siège social à la disposition de toute personne qui en fait la demande avec droit d'en prendre copie.

## **III. PROPOSITIONS**

**1. Affectation des résultats** : Le **bénéfice comptable** de l'exercice écoulé clos le 31/12/2025 est de : 184.- €. Il n'y a pas lieu de revoir la réserve légale, celle-ci étant constituée à 10% du Capital Social de la Société, je vous propose d'affecter en dotation de la réserve légale 0.-€ et en report à nouveau 184.- €.

**2. Nominations - renouvellements** : NEANT.

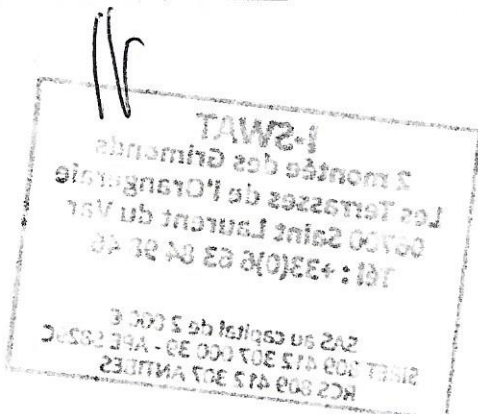
**3. Commissariat aux comptes** : La société, au vu des comptes qui vous sont présentés, n'étant pas tenue de nommer un commissaire aux comptes, je vous propose de ne pas en nommer à titre facultatif.

## **IV. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Je vous demande enfin d'approuver en tant que de besoin les conventions suivantes susceptibles de relever des dispositions de l'article L 223-19 du Code de Commerce, savoir : NEANT.

Je demeure à votre disposition pour vous donner toutes explications et précisions complémentaires, et vous invite à approuver par votre vote les résolutions qui vous sont proposées.

LA PRESIDENCE, Mr Thierry MAZZOLA



Désignation de l'entreprise :	I-SWAT	Durée de l'exercice en nombre de mois	12
Adresse de l'entreprise	2 Montée des Grimonds Les Terrasses de l'Orangerai 06700 ST LAURENT DU VAR	Durée de l'exercice précédent	12
SIRET	809 412 307 00039	Code APE	5829C
		Date arrêté des calculs	31/12/2025

		Exercice N, clos le :		31/12/2025
--	--	-----------------------	--	------------

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net N 3
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I) AA			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	AB		AC	
Frais de développement	CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
Fonds commercial (1)	AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
Avances et acomptes s/ immobilisa. incorporelles	AL		AM	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	AN		AO	
Constructions	AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
Autres immobilisations corporelles	AT	6 231	AU	5 451
Immobilisations en cours	AV		AW	
Avances et acomptes	AX		AY	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
Autres participations	CU		CV	
Créances rattachées à des participations	BB		BC	
Autres titres immobilisés	BD		BE	
Prêts	BF		BG	
Autres immobilisations financières	BH		BI	
TOTAL (II)	BJ	6 231	BK	5 451
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS</b>				
Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens	BN		BO	
En cours de production de services	BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
Marchandises	BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
<b>CREANCES</b>				
Clients et comptes rattachés (3)	BX	417	BY	417
Autres créances (3)	BZ	22	CA	22
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )	CD		CE	
Disponibilités	CF	6 891	CG	6 891
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI	
TOTAL (III)	CJ	7 330	CK	7 330
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecart de conversion actif (VI)	CN			
TOTAL (I à VI)	CO	13 560	1A	5 451
Revenus : (1) Dont droit au bail	CP			
			(3) part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations			Créances :	

**I-SWAT**  
 2 montée des Grimonds  
 Les Terrasses de l'Orangerai  
 06700 Saint Laurent du Var  
 Tél : +33(0)6 63 84 98 46

SAS au capital de 2 000 €  
 SIRET 809 412 307 000 39 - APE 5829C  
 RCS 809 412 307 ANTIBES

Désignation de l'entreprise : I-SWAT		Exercice N	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel (1) (Dont versé :	2 000	)	DA 2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	)	DC
Réserve légale (3)			DD 200
Réserves statutaires ou contractuelles			DE
Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale pour fluctuation des cours)	B1	)	DF
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	EJ	)	DG
Report à nouveau			DH 5 621
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI 184
Subventions d'investissement			DJ
Provisions réglementées			DK
<b>TOTAL (I)</b>			DL 8 004
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN
<b>TOTAL (II)</b>			DO
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques			DP
Provisions pour charges			DQ
<b>TOTAL (III)</b>			DR
<b>DETTES (4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles			DS
Autres emprunts obligataires			DT
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV 60
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 42
Dettes fiscales et sociales			DY 3
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ
Autres dettes			EA
<b>(Compte de régularisation)</b>			
Produits constatés d'avance (4)			EB
<b>TOTAL (IV)</b>			EC 105
Ecart de conversion passif		(V)	ED
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>			EE 8 109
<b>RENOIS</b>			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B
. Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C
(2) Dont . Ecart de réévaluation libre			1D
. Réserve de réévaluation (1976)			1E
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH

Désignation de l'entreprise : I-SWAT		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Ventes de marchandises	FA	2 757	FB	FC	2 757	
Production vendue	FD		FE	FF		
	FG		FH	FI		
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	FJ	2 757	FK	FL	2 757	
Production stockée				FM		
Production immobilisée				FN		
Subventions d'exploitation				FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				FP		
Autres produits (1) (11)				FQ	1	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 757
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS		
Variation de stock (marchandises)				FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				FW	2 114	
Impôts, taxes et versements assimilés				FX		
Salaires et traitements				FY		
Charges sociales (10)				FZ		
DOTATIONS	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements		GA	276	
		- dotations aux provisions		GB		
D'EXPLOITATION	Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)				GE	117	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 508
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	250
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée			(III)	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré			(IV)	GI		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations (5)				GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
Différences positives de change				GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
Différences négatives de change				GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	250

**I-SWAT**  
**2 montée des Grimonds**  
**Les Terrasses de l'Orangerai**  
**06700 Saint Laurent du Var**  
**Tél : +33(0)6 63 84 98 46**

SAS au capital de 2 000 €  
 SIRET 809 412 307 000 39 - APE 5829C  
 RCS 809 412 307 ANTIBES

*Celso*  
*e l'orange*

Désignation de l'entreprise : I-SWAT		Exercice N	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices	(X)	HK	66
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 757
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 574
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>		HN	184
<b>RENVOIS</b>			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont - produits de locations immobilières		HY	
- produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	
(3) Dont - Crédit-bail mobilier		HP	
- Crédit-bail immobilier		HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
(6 ter) Dont - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
(9) Dont transfert de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
facultatives		A6	
obligatoires		A9	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al. 3)		HS	
(dont cotisations facultatives Madelin)		A7	
(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)		A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N		
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	